

**FO LCL vous présente ses meilleurs vœux
Bonne Année 2007 !**

CCE du 11 janvier 2007

**Intervention de M. Mohammed Agoumi,
Directeur Général délégué LCL**

M. Agoumi est intervenu afin d'établir un bilan du projet industriel et ses impacts sur LCL.

Depuis maintenant de nombreux mois, ce sujet est récurrent et concerne à la fois le Groupe CAsa (dont LCL) et les Caisses Régionales. Le but étant avant tout de réduire les Frais Généraux et par là même d'améliorer les résultats de toutes les entités.

Pour LCL

Concernant l'Assurance-Vie, M. Agoumi a reconnu que le basculement vers Prédica s'était déroulé dans de mauvaises conditions et que cela avait eu des répercussions sur la clientèle.

Pour ce qui est de l'assurance IARD, des études sont en cours sachant que LCL travaille avec les AGF, et que CAsa dispose d'une filiale spécialisée Pacifica.

Pour la ligne métier Titres, LCL va quitter Gestitres pour CA Titres mais en gardant certaines fonctionnalités qui existaient avec Gestitres. Selon la Direction, c'est un projet lourd et elle restera prudente.

Quant à la Monétique, on en reste là pour le moment avec Cedicam.

Numérisation des chèques en agence : le programme va repartir après un arrêt.

Au niveau du système d'information, beaucoup d'éléments rendent incompatible un basculement.

Répondant à **FO LCL**, M. Agoumi a tenu à préciser qu'à aujourd'hui, aucun autre plan n'était en gestation. Pour lui, **l'efficacité ne doit pas se réaliser au détriment de l'humain.**

Réagissant à l'inquiétude suscitée par l'abandon de certains baux d'UAC, M. Agoumi a précisé qu'il est souhaitable que les m² disponibles soient utilisés au mieux et que les coûts facturés par les bailleurs soient examinés le plus finement possible.

Effectivement, pour M. Agoumi, chaque dossier doit être étudié sous l'angle retour sur investissement, et si on est réellement gagnant, il faut opter pour cette solution.



D'autre part, au niveau du réseau, la scanérisation, l'automatisation et l'allégement des contrôles pourraient amener à libérer 1.500 emplois. Ces emplois seront réorientés vers la vente et « *le temps de la civilité* ».

Pour les nouveaux canaux de distribution, la tarification allégée peut produire des effets négatifs dans le réseau. (ex : commissions bourse réduites de 70% sur Internet).

La Direction travaille ce sujet afin de contrer la concurrence tout en permettant au réseau classique de ne pas se sentir dévalorisé.

M. Agoumi a précisé que CAsa veut garder deux marques bien différenciées. La conception peut être centralisée, mais pas la distribution.

FO LCL reste extrêmement prudente quant à l'avenir de la DSCF à long terme dans sa conception actuelle, mais nous prenons acte que le projet industriel en cours et en préparation prochaine ne concerne pas les unités de la DSCF.

Ainsi, l'on est en droit de penser que compte tenu des déclarations de M. Agoumi, la DSCF devrait rester pour le moment en l'état (*Rappel : fin d'OPUS au 31 12 2007*).

Centralisation de la gestion de portefeuille sous mandat

Pour rappel, ce projet consiste à regrouper sur un seul et unique site (Paris "Coeur Défense") l'ensemble des équipes de l'Île de France et de Province. Les salariés des PGP vont devoir, soit accepter une mutation vers l'Île de France, soit envisager une reconversion.

Avis de **FO LCL** : " Sur ce projet, il est clair que LCL est une nouvelle fois dans une démarche avant tout productiviste, qui va générer des réductions d'emplois.

A **FO LCL**, nous ne sommes pas hostiles, bien au contraire, aux évolutions d'outils ou d'organisation. Mais à chaque fois, **FO LCL** demande que cela soit l'occasion de renforcer les équipes commerciales ou d'après-vente.

De plus, pour de nombreux salariés de Province, les conséquences sont lourdes. Très investis dans ce métier, pour ne pas dire passionnés par ces tâches, l'alternative est soit la mutation en Région Parisienne, soit l'abandon de ce métier.

Pour finir, le bien-fondé de la centralisation a ses limites, et tous les spécialistes s'accordent sur ce point. Une nouvelle fois, l'option Frais Généraux a été privilégiée.

C'est pourquoi **FO LCL** n'entérinera pas ce projet réducteur d'emplois et votera donc contre."

Vote : contre à l'unanimité

Organisation de la ligne métier « immobilier et logistique »

Pour rappel, cette réorganisation aurait vocation à assurer, dans des conditions optimales, le programme d'automatisation des agences.

Avis de **FO LCL** :

" Sur ce projet d'évolution de cette ligne métier, **FO** se montre très réservée.

La pertinence des évolutions envisagées, qui doit amener aux résultats escomptés, n'apparaît pas franchement.

Car, dans l'immédiat, les collègues de ce secteur font le maximum pour remplir le mieux possible leurs tâches, et ce n'est pas une évolution d'organigramme, d'organisation qui va miraculeusement tout modifier.

Sur ce dossier, les emplois auraient dû évoluer à la hausse. En fait cela sera à « iso effectif » avec, une nouvelle fois, une surcharge de travail pour les logisticiens.

De plus, nous demandons à la Direction de bien veiller à ce qui va se dérouler sur le terrain et qu'un point d'étape avec une présentation des organigrammes soit réalisé au CCE ou au travers d'une commission du CCE dans l'année.

FO LCL votera contre ce projet."

Vote : contre à l'unanimité.

Accord salarial 2007

Déclaration de **FO LCL** :

" Pour **FO LCL**, même si ce projet d'accord n'est pas parfait (il ne concerne pas la totalité de l'encadrement), il répond à de nombreuses revendications de notre organisation :

- Une mesure significative (+ de 2% en moyenne) et pérenne y compris pour certains cadres (soit pour 91% des salariés),
- Un effort plus important sur les bas salaires (2,6%),
- La création de salaires minima Techniciens (19500 €) et Cadres (29500 €),
- Un engagement, à travers les mesures individuelles, à examiner le dossier de l'ensemble des cadres qui n'auraient pas eu d'augmentation depuis 3 ans (couvrant ainsi les derniers 9% de salariés non concernés par les augmentations collectives),
- Dotation d'un budget spécifique (300.000 €) afin de gommer les écarts salariaux femmes/hommes,
- Création de mesures correctives pour les femmes en retour de congés maternité,
- Augmentation des primes de diplôme, frais de garde, Tickets restaurants.

Tous ces éléments, aboutissant à un meilleur accord que celui signé l'année dernière par l'ensemble des organisations syndicales de LCL, amènent donc notre organisation syndicale, pragmatique et responsable, à émettre un vote favorable.

Cet avis favorable encourage la volonté de LCL de poursuivre une politique de rattrapage salarial débutée l'an passé, ce qui, en 2 ans, aura permis à un grand nombre de salariés de notre établissement d'être augmenté de plus de 1000 € .

FO LCL souhaite, au travers de cet avis favorable, pérenniser la démarche d'une meilleure redistribution des bénéfices de l'entreprise vers ses salariés, principaux artisans des bons résultats de l'entreprise."

Vote - Pour : **FO**, CFDT, CFTC - Contre : SNB - Pas pris part au vote : CGT

VOUS PARTAGEZ CES IDEES...

...ADHEREZ A



Nom :

Prénom :

Unité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

786

FO LCL 15, rue Feydeau BC : 315/45 75002 PARIS

☎ 01.42.95.12.05/06 - Fax: 01.42.95.10.75